



A R R E T E n° 04/2021 **de RESTRICTION de CIRCULATION**

Le Maire de la commune de ROCHY-CONDE
Vu les articles L 2212.1 et suivants du Code général des Collectivités Territoriales
Vu la demande de la SNCF Infrapole Paris Nord / UP voie de l'Oise

Considérant la nécessité de réglementer la circulation pendant les travaux d'entretien du passage à niveau n°72 Rue de la gare (RD 513).

A R R E T E

Article 1 : Du **Lundi 03 mai 2021** (à partir de 20h00) au **Samedi 15 mai 2021** (à 5h00), le passage à niveau n° 72 (RD 513 rue de la Gare) sera fermé à toute circulation.

Une réouverture journalière permettra le passage des piétons entre 5h00 et 20h00

Durant cette période, un itinéraire de déviation routière sera mis en place.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera installée par la SNCF et maintenue et entretenue pendant la durée des travaux.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis à

- SNCF
- Gendarmerie de Bresles

Fait à Rochy-Condé le 10 mars 2021

Le Maire,



Robert TRUPTIL



ITINERAIRE DE DEVIATION ROUTIERE
Passage à Niveau n°72 situé sur la RD n°513, 60510 Rochy-Condé
Fermeture du 03/05/2021 de 20h00 au 15/05/2021 à 05h00



Voie ferrée

PN n°72

Déviatiion



Source : geoportail.gouv.fr